

« C'est la rentrée ;

Malgré une ambiance générale morose, j'espère que vos vacances se sont bien passées et que ceux qui ne sont pas partis ont profité de cette période calme et ensoleillée.

Vous avez ainsi fait le plein d'énergie pour aborder une rentrée sereine.

Avec l'arrivée de l'automne ? nos paysages vont se parer de belles couleurs ; Sachons regarder autour de nous cette nature généreuse en faisant en sorte de la préserver.

Encore trop de dépôts sauvages d'ordures malgré une baisse sensible constatée.

Un fléau persiste et il faudra mettre tous les moyens nécessaires pour le combattre : l'ambrosie.

Nous faisons appel à une personne connaissant bien le village et sensibilisée au phénomène afin qu'elle devienne le référent ambrosie sur la commune qui signalera au Maire les parcelles infestées ;

Dans un premier temps, un courrier sera adressé aux propriétaires et exploitants afin qu'ils participent à l'effort collectif. Dans un deuxième temps, un PV sera dressé si le premier courrier n'est pas suivi d'effet.

C'est une affaire importante qui devra être reconduite chaque année, et je ne doute pas de la volonté du plus grand nombre pour arriver à des résultats significatifs.

Autre sujet dont je voudrais vous parler : les élections municipales de Mars 2014.

Bien que le décret d'application concernant le mode d'élection ne soit pas encore arrivé jusqu'à nous, je me dois de vous faire part des grandes lignes qui guideront le renouvellement des Conseils Municipaux.

Le vote se fera au scrutin de liste sans panachage possible. Cette liste devra comporter 19 candidats sous le mode paritaire en alternant un homme et une femme et sera obligatoirement déposée en Sous-Préfecture.

Sur le même bulletin devront figurer 4 candidats destinés à siéger au sein du conseil communautaire.

Nous vous tiendrons informés régulièrement des procédures au fur et à mesure de leurs connaissances.

En attendant, bonne rentrée à tous. »

Jean Gallien



des événements de ce début d'année 2013



Le 21 juin, avait lieu la **Fête de la musique**, organisée par notre commission animation, le CCAS et des bénévoles que l'on remercie vivement. Près de 500 personnes, à 22h : plus de frites, de diots, à 23h : les 200 crêpes étaient vendues. Le mérite en revient à Alain, Michel, Jemina, Sandrine du Groupe Equivox, à William Navoret à l'accordéon et à Mathilde Guillet, chant et guitare. On n'oublie pas la prestation imprévue de Patrick Luino alias « Pain long » qui a surpris en imitant Johnny Halliday à merveille. Le country Far West de Rochetoirin a fait monter l'ambiance avec ses musiques western et andalouses.

Cyclisme, cela s'est passé chez nous.



Un mois plus tard, avait lieu sur le même circuit organisé par la même société l'épreuve 'jeunesse'. Débutants, poussins benjamins, pupilles, minimes, cadets, s'affrontaient, plusieurs filles rivalisaient avec les garçons.

Une nouvelle fois, les riverains et spectateurs parents de jeunes pour la plupart, étaient venus pour encourager ces jeunes cyclistes plein d'avenir. Le 30 juin, la course par étapes Rhône Alpes Isère Tour, était chez nous. Arrivant de Faverges, passant par Sorlin, les Palleteaux, le centre, avenue du stade, direction Rochetoirin. Cette épreuve, chère à Michel Baup, a traversé notre village à plus de 60km/h, à la grande joie des spectateurs des Palleteaux, nombreux, acclamant les plus connus, Thomas Voeckler et Christophe Kern qui chassaient à fond pour rejoindre le groupe de 11 échappés. C'était la 1^{ère} étape, spectacle de qualité, caravane publicitaire imposante, on ne peut pas comparer avec le Tour de France, c'est déjà grandiose, comme organisation : 3 courses de vélo en 1 mois, du jamais vu en pays chapeland.

Inter-villages le 13 juillet à Saint Clair de la Tour

Bonne prestation dans l'ensemble ; une seule victoire où l'équipe de la course en sac a fait sensation, finaliste au tir à la corde, résultats moins bons dans les 3 nouveaux jeux proposés, manque de pratique. Nos courageuses dames ont tricoté 3 h de suite !

Fair-play exemplaire de nos 34 joueurs, joueuses et dirigeants ne comprenant par certaines décisions du jury, concernant nos résultats et classement. A l'heure de l'apéritif, tout était oublié et les sourires revenus. Bonne nouvelle, la rentrée dans l'équipe de 10 nouvelles personnes, surtout des bras jeunes. Merci à Andrée et Albert Vallin pour avoir amené nos chèvres mascottes qui, cette année, étaient blanches comme nos maillots. Cessieu a gagné, alors rendez-vous l'année prochaine à Cessieu.

Le 26 mai, avait lieu le prix de Bellefontaine organisé par le club cycliste de St Clair de la Tour. Le circuit chapeland empruntait Bellefontaine, Dran, les Plagnes, St Martin, d'une longueur de 4,8km.

Cette compétition débutait le matin par un contre la montre individuel puis une course en ligne l'après-midi. 97 coureurs au départ et de nombreux chapelands le long du circuit.



Cérémonies du 14 juillet : A l'occasion de la fête nationale deux cérémonies importantes ont eu lieu dans la commune.

Tout d'abord un **hommage a été rendu au monument aux morts à M. André Poncet**, décédé en 2005 déporté à BUCHENWALD en 1944 en présence de Mme le Député, M. le Conseiller Général, et des représentants des élus des communes voisines.

C'est en présence de la famille qu'une plaque souvenir a été déposée par M. Le Maire au nom du conseil municipal. Une gerbe offerte par l'association des anciens déportés et résistants de la Tour du Pin était déposée par M. GUILLOUD, dernier survivant de la déportation et le petit fils de M.PONCET.

Les hommages étaient rendus au son de la musique de l'avant-garde Turripinoise devant 14 drapeaux des associations d'ancien combattants et régimentaires.

M. Le Maire a procédé à la lecture d'un récit recueilli auprès de M.PONCET lui-même avant son décès décrivant toute la cruauté et l'horreur des camps de concentration. Durant toute sa vie, il n'a cessé de témoigner dans les établissements scolaires, tout en restant discret, ce qui caractérisait le plus son caractère.

Maintenant que disparaissent les acteurs de cette triste période, il revient aux élus et à toute la population de poursuivre le devoir de mémoire.

Tout le monde prenait le chemin du cimetière pour procéder à **l'inauguration de la tombe** qui sera destinée au recueil des restes des soldats Morts pour la France dont les sépultures sont en état d'abandon.

Grâce à l'aide et le soutien du Souvenir Français, la tombe du Lieutenant FOURNIER, légion d'honneur et croix de guerre avec palme, a été reprise par la commune. Le Souvenir Français a procédé à la rénovation de la tombe.

Après le rappel des états de service du Lieutenant Roger FOURNIER, une plaque commémorative a été déposée au nom de la commune et une gerbe par le Souvenir Français. Ainsi tous les soldats Morts pour la France auront un lieu de sépulture et le devoir de mémoire sera perpétué.



activités médiathèque communale

Nouveauté de rentrée : La médiathèque a un numéro de téléphone. 04 74 97 81 47.



Animations 2013/2014 : Dans le cadre des animations du réseau des médiathèques intercommunales sur le thème « Carnets de voyages », la médiathèque de La Chapelle organise :

Vendredi 18 octobre : A 20 heures, à La Petite Ecole, projection-conférence de et avec Gusmano, de « Route 66 », carnet de voyage sur la célèbre route américaine.

Samedi 24 Mai 2014 : Présentation des « carnets de voyage en pays chapeland » que les Chapelands auront faits, au cours de leurs voyages dans la commune, pendant les mois précédents, ou pendant la visite du village, organisée le jour même.

Ce sera un voyage d'échappées belles, de découverte de la commune, découverte de ses racines, de son histoire, de ses légendes, de ses maisons dauphinoises, de ses terres et de ce qu'elles produisent, de ses Chapelands d'hier et d'aujourd'hui.

Plus d'information à la médiathèque, sur le prochain bulletin et sur le site. A nos carnets, photos, films, poèmes et récits.....

un résumé des délibérations prises par le conseil municipal d'Avril à Juillet 2013 2013

ADMINISTRATION GENERALE

- mise en place de la procédure de dématérialisation des documents à transmettre à la Préfecture (arrêtés, délibération...).
- **Personnel :**
 - ouverture d'un compte épargne temps
 - emplois aux écoles à compter du 1^{er} septembre : modification d'un poste (passant de 110h à 120 h par mois) et transformation du contrat aidé en contrat avenir temps plein
- **Cantine scolaire :**
 - attribution du marché de fourniture des repas à la cantine scolaire à l'entreprise SOGERES
 - fixation des tarifs à compter du 1^{er} septembre : 3.60€ repas enfants – 4.60€ repas adultes – 5€ repas majoré – Acquisition d'un logiciel de gestion des réservations
- **Local cure :** conclusion de baux professionnels avec une podologue et une diététicienne
- **Centre de loisirs :** accord avec la Commune de ROCHETOIRIN pour accueillir les enfants de la commune et attribution d'une somme de 3€ par jour et par enfant pour les vacances scolaires de l'année 2013.
- **Acquisition terrains** à « Caillite » au prix de 5€ le mètre carré aux héritiers CUZIN et à M. Alain GUILLAUD pour une surface de 13620 m² et 2789 m².

TRAVAUX

- **Enfouissement réseaux BT-FT-EP :** Validation de l'avant-projet et du financement
- **Concession « souvenir français » :** réservation d'un emplacement dédié aux « morts pour la France », mise en place d'une plaque commémorative du Lieutenant Fournier, croix de guerre et Légion d'honneur, et pour M. PONCET André, déporté - inauguration de la tombe et dépôt des plaques le 14 juillet.
- **Aménagement de l'avenue du Stade :**
 - Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général pour les travaux d'aménagement et enfouissement des réseaux d'électricité, France télécom, et éclairage publique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- **Approbation** des nouvelles modalités de répartition des sièges au sein du Conseil communautaire, qui entreront en vigueur à l'occasion des prochaines élections municipales de 2014 :
 - ✓ accord local (avec un supplément de 25%) permettant de constituer une assemblée composée de 37 sièges.
 - ✓ accord de répartition des sièges :
 - 30 sièges répartis selon la loi en cas d'absence d'accord (selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne) ;
 - 7 sièges supplémentaires répartis entre les Communes disposant de moins de 4 sièges.

Communes	Population Municipale (sans double compte)	Nombre de sièges	Part des sièges	Rappel du poids de la population de la Commune
Cessieu	2 652	4 (3+1)	11%	11%
La Chapelle de la Tour	1 664	3 (2+1)	8%	7%
Rochetoirin	1 034	2 (1+1)	5%	4%
Saint Clair de la Tour	3 428	4	11%	14%
Saint Didier de la Tour	1 813	3 (2+1)	8%	7%
Saint Jean de Soudain	1 430	2 (1+1)	5%	6%
Dolomieu	2 956	4	11%	12%
Favergeres de la Tour	1 285	2 (1+1)	5%	5%
La Tour du Pin	7 975	11	30%	32%
Le Passage	766	2 (1+1)	5%	3%
TOTAL	25 003	37 (30+7)	100%	100%

Conseil Municipal des Enfants

Le **conseil des enfants** de La Chapelle de la Tour a terminé son mandat fin juin.

Merci à nos jeunes : Ambre, Arthur, Aurélien, Aya, Baptiste, Camille, Diane, Drice, Flavie, Kévin, Louwelyne, Maël, Perrine, Thibault qui se sont investis dans la vie de la commune.

Pour rappel : leurs projets portaient sur :

Parcours santé et loisirs : mettre en place un parcours multi-activités en plein-air pour faire du sport ou simplement pour marcher (donc accessible à tous).

Potager : faire un potager communautaire pour présenter aux personnes comment jardiner sans pesticides.

Le jardin potager a été réalisé dans le jardin de Mr et Mme Ynna et le parcours santé avance, et sera finalisé prochainement autour de la mare du Chemin Noir. Lieu où des tables et des bancs ont été installés, petit coin de promenade pour profiter des derniers rayons de soleil.



la vie scolaire : restauration

Afin d'améliorer le service et de gérer plus facilement les inscriptions, la commune vient d'acquérir un **nouveau logiciel de gestion et facturation pour la cantine**. Chaque parent aura la possibilité, grâce à une connexion Internet, d'inscrire directement son (ou ses) enfant(s), la facture intervenant ensuite au début du mois suivant. Le règlement peut se faire par chèque ou en espèces en mairie, comme précédemment. Une procédure par prélèvement automatique sera mise en place en cours d'année.

La date limite des inscriptions est désormais le jeudi à 8h du matin, pour une inscription à la cantine la semaine suivante.

Si le parent connaît d'ores et déjà les jours d'inscription de son (ou ses) enfant(s) à la cantine, il peut alors préinscrire pour toute l'année scolaire, et si besoin, il peut modifier les réservations, en respectant la date limite.

En cas d'inscription ponctuelle ou non régulière, le parent peut le faire, comme auparavant, chaque semaine ou chaque mois, en respectant la date du jeudi, 8h.

Si le parent ne dispose pas d'un accès Internet, il peut toujours procéder à l'inscription en mairie comme précédemment en respectant les mêmes délais.

Derniers événements



Forum des associations Samedi 7 septembre : 15 associations culturelles, sportives communales ou ayant des adhérents sur notre commune étaient présentes. Nos conscrits étaient là aussi pour nous accompagner.

Certains découvraient le filet, installé depuis le mois de mai, permettant l'utilisation du gymnase par plusieurs associations. Les 2 parties du filet sont désormais protégées par un coffre.



La petite école : location d'un local pour un architecte.

des dates à retenir

Vogue le weekend des 20, 21 et 22 septembre 2013, avec feu d'artifice le samedi à 22h,

Vide-grenier : samedi 21 septembre, réservation des emplacements en mairie.